

Six unités territoriales de **solidarité**

Afin d'être au plus près des besoins des habitants de l'Yonne, le Conseil Général a scindé le département en territoires.



ral. Cela passe par un accès aux droits, au logement, l'aide dans la gestion d'un budget, dans la recherche d'un emploi ou d'une formation adaptée... » Y travaillent des assistantes sociales, des psychologues et des conseillères en économie sociale et familiale.

10 % de la population icaunaise

La Mission enfance famille est destinée aux jeunes, aux adolescents et à leur famille. Composée d'éducateurs et de psychologues, elle répond à toutes les questions traitant de l'éducation des jeunes enfants et des adolescents et met en place des actions éducatives pour prévenir ou résoudre certaines difficultés.

La mission Santé – PMI (Protection maternelle infantile) rassemble des médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières

et les jeunes pour parler sexualité et contraception.

Dernier service, l'Insertion, qui assure dans les territoires l'accompagnement des bénéficiaires du RMI dans leurs démarches d'insertion professionnelle. « Des visites peuvent être effectuées à domicile dans le cas de personnes à mobilité réduite ou pour mieux comprendre la situation familiale », indique Béatrice Tinel, qui précise qu'« environ 10 % de la population fréquente nos services. »

Les contacts

Un premier rendez-vous avec une assistante sociale oriente les démarches :

- **UTS du Sénonais** : 26, rue Carnot à Sens. Tél. : 03 86 83 67 00
- **UTS du Jovinien-Migennois** : 26, avenue Rhin et Danube à Joigny. Tél. : 03 86 92 08 30 et 60, rue Émile Zola à Migennes. Tél. : 03 86 92 08 00
- **UTS de l'Auxerrois** : 4, avenue de Perrigny à Auxerre. Tél. : 03 86 49 58 00
- **UTS de la Puisaye** : 10, rue Arrault à Toucy. Tél. : 03 86 44 42 00
- **UTS de l'Avallonnais** : 3, rue du Général Leclerc à Avallon. Tél. : 03 86 34 95 30
- **UTS du Tonnerrois** : 35, rue Vaucorbe à Tonnerre. Tél. : 03 86 54 85 00

Auparavant au nombre de cinq, leur chiffre est passé à six en juin 2006 : l'Avallonnais, le Tonnerrois, le Sénonais, le Jovinien-Migennois, l'Auxerrois et la Puisaye. Dans chacun de ces territoires se trouve une Unité Territoriale de Solidarité (la dernière-née, celle du Tonnerrois, est ouverte depuis février dernier), dotée d'une équipe chargée de répondre aux besoins des Icaunais en matière de santé, d'éducation, d'insertion... Ouvertes à tous, ces Unités Territoriales de Solidarité comptent différents services. La Mission prévention des exclusions, dont le rôle est « d'aider les personnes en difficulté à retrouver leur autonomie de vie en les soutenant dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle, explique Béatrice Tinel, coordinatrice de l'Action sociale territoriale du Conseil Géné-

res et conseillères conjugales, chargés de répondre aux besoins des femmes enceintes, des mères et de la petite enfance : surveillance des grossesses à risques, consultations pour les enfants de 0 à 3 ans, conseils en matière de santé, d'alimentation, d'hygiène de vie, de surveillance médicale... Tandis que les centres de planification reçoivent

